

Assurance-emploi, février 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 22 avril 2021

Les statistiques de l'assurance-emploi de février rendent compte de la situation sur le marché du travail pendant la semaine allant du 14 au 20 février.

Avant la semaine de référence de février, les entreprises non essentielles, les installations culturelles et récréatives et les services de restauration sur place ont rouvert dans de nombreuses provinces, avec une capacité limitée et en respectant diverses autres exigences en matière de santé publique. Les mesures de santé publique ont été assouplies au Québec, en Alberta, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le 8 février, même si un couvre-feu est demeuré en vigueur au Québec. Elles ont aussi été assouplies dans de nombreuses régions de l'Ontario, les 10 et 15 février, même si les décrets ordonnant de rester chez soi sont demeurés en vigueur dans les régions sociosanitaires de Toronto, Peel, York et North Bay Parry Sound. Diverses mesures ont été assouplies au Manitoba le 12 février. En revanche, Terre-Neuve-et-Labrador a réinstauré un confinement le 12 février, ce qui a forcé la fermeture généralisée des entreprises et des services non essentiels.

Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière augmente en février

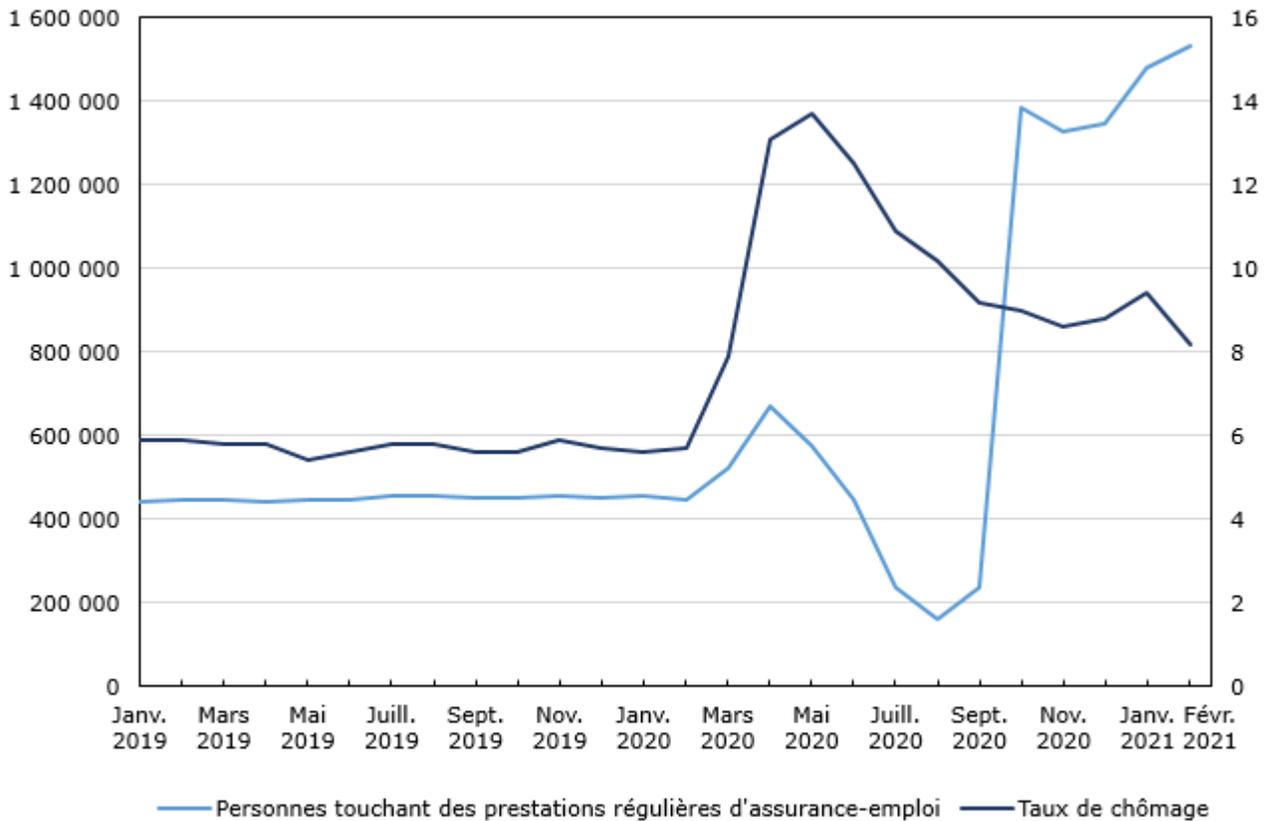
Le nombre de Canadiens touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a progressé de 3,6 % (+53 000) pour atteindre 1,5 million en février, après avoir augmenté de 11,2 % en janvier. Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) montrent que l'emploi s'est accru de 259 000 en février, après avoir enregistré deux mois de baisses, tandis que le nombre de chômeurs a diminué pour s'établir à 1,7 million, y compris 1,4 million de personnes qui étaient à la recherche d'un emploi et 300 000 personnes qui avaient un lien avec un emploi, soit parce qu'elles avaient été mises à pied temporairement, soit parce qu'elles avaient une entente confirmant le début d'un nouvel emploi dans un avenir rapproché.



Infographie 1 – Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière augmente en février

nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi

taux de chômage (%)



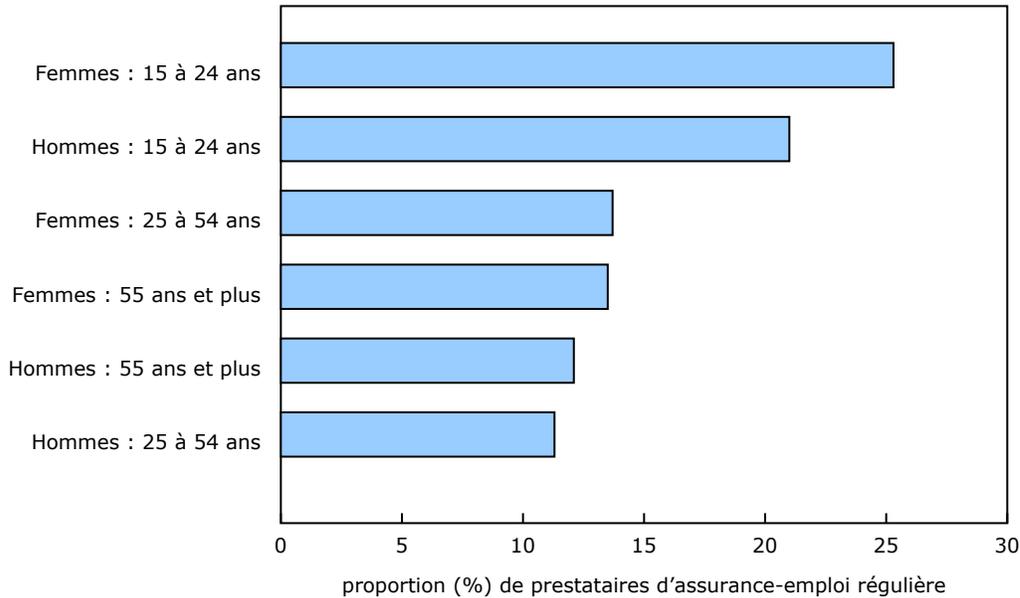
Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), tableau 14-10-0011-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les personnes des autres groupes d'âge d'être admissibles aux prestations régulières d'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles

En septembre 2020, des changements temporaires ont été apportés aux critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, afin d'appuyer les travailleurs touchés par la pandémie de COVID-19. En février, 14,2 % des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi, y compris près du quart (23,0 %) de celles âgées de 15 à 24 ans, étaient admissibles en vertu de ces nouveaux critères.

Graphique 1

Proportion de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi admissibles en vertu des nouvelles règles en février, selon le groupe d'âge et le sexe (données non désaisonnalisées)



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), totalisation personnalisée.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi augmente dans sept provinces

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi s'est accru dans sept provinces en février, et l'Ontario (+35 000; +6,3 %), la Colombie-Britannique (+18 000; +13,2 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (+10 000; +22,0 %) ont enregistré les hausses les plus marquées. Près des trois quarts de l'augmentation observée en Ontario ont été attribuables à des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui ont aussi travaillé à un moment donné pendant la semaine de référence, ce qui rend compte de l'assouplissement des mesures de santé publique dans la province pendant cette semaine.

Par suite de la remise en place de mesures de santé publique strictes à Terre-Neuve-et-Labrador, près d'une personne sur quatre (22,6 %) appartenant à la population active dans la province a touché des prestations régulières d'assurance-emploi en février. La hausse observée à Terre-Neuve-et-Labrador a été presque entièrement attribuable aux prestataires d'assurance-emploi qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence.

Parallèlement, le Québec (-18 000; -4,8 %), l'Alberta (-2 000; -1,0 %) et le Manitoba (-1 000; -1,4 %) ont affiché des baisses du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi.

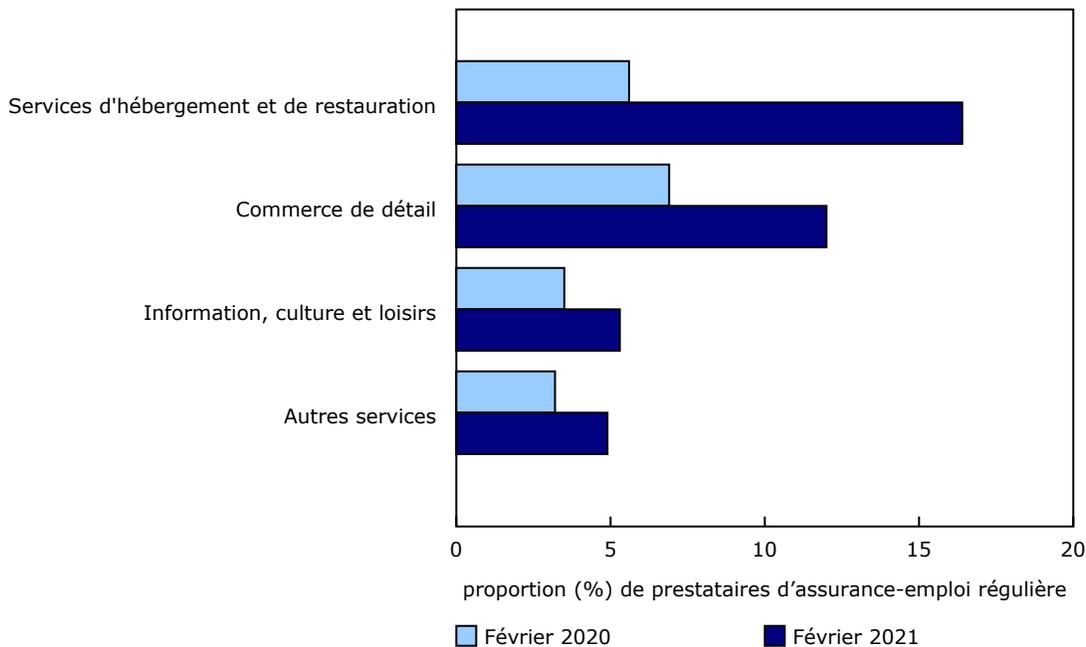
Sur une base régionale, les régions métropolitaines de recensement (RMR) (+29 000; +2,8 %) ont enregistré la hausse la plus marquée du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi, suivies par les régions à l'extérieur des RMR et les agglomérations de recensement (+15 000; +5,9 %).

Les secteurs les plus touchés par les mesures de santé publique sont à l'origine de plus du tiers des prestataires d'assurance-emploi régulière

Selon les résultats de l'EPA de février, l'emploi est demeuré inférieur aux niveaux observés avant la COVID-19 dans les secteurs les plus touchés par les mesures de santé publique, y compris les services d'hébergement et de restauration (-26,1 %), l'information, la culture et les loisirs (-15,1 %), les autres services (-6,0 %), et le commerce de détail (-5,4 %). Le profil des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi illustre aussi les répercussions que les mesures d'intervention prises par suite de la pandémie ont eues sur ces secteurs. En février, plus du tiers (38,7 %) de tous les prestataires d'assurance-emploi régulière travaillaient dans un de ces quatre secteurs, comparativement à 19,4 % un an plus tôt (données non désaisonnalisées).

Graphique 2

Les secteurs les plus touchés par les mesures de santé publique sont à l'origine de plus du tiers du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière (données non désaisonnalisées)



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi (2604), totalisation personnalisée.

Les jeunes femmes sont particulièrement touchées par les mesures de santé publique

En février, les femmes ont représenté une plus forte proportion de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi parmi tous les groupes d'âge, comparativement à un an plus tôt. La hausse chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans, qui ont représenté 44,9 % de toutes les jeunes personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi comparativement à 29,9 % en février 2020, est particulièrement notable. Selon les résultats de l'EPA de février, les baisses de l'emploi d'une année à l'autre chez les jeunes femmes ont représenté près du double de celles observées chez les jeunes hommes, ce qui montre qu'elles ont été particulièrement touchées par les mesures de santé publique liées à la pandémie.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les Statistiques de l'assurance-emploi sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

L'assurance-emploi dans le contexte des programmes plus vastes d'aide économique liés à la COVID-19

Aucun changement méthodologique n'a été apporté au programme de statistiques de l'assurance-emploi (SAE) au cours de la période de la COVID-19. Les SAE rendent compte de la situation du programme d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active chaque mois.

Les données à partir de la période de référence d'octobre 2020 comprennent les personnes qui ont obtenu des prestations d'assurance-emploi, et exclues les prestataires des prestations canadiennes de relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance économique).

Concepts et méthodologie

L'analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi.

Les statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, être touchées par les changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Les statistiques de l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi. Elles se distinguent des données de l'Enquête sur la population active (EPA), qui fournit des estimations du nombre total de chômeurs. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Toutes les données qui figurent dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, à moins d'indication contraire. Les valeurs de toutes les séries allant de mars 2020 à février 2021 ont été traitées comme des valeurs aberrantes dans la détermination d'une tendance saisonnière pour la désaisonnalisation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi pour le mois en cours et le mois précédent est sujet à révision.

Le **nombre de prestataires** représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 14 au 20 février. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA.

Les prestataires admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité adoptées en septembre 2020

Les modifications temporaires au programme d'assurance-emploi qui ont accordé à toutes les nouvelles personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi un crédit unique de 300 heures assurables ont été apportées le 27 septembre 2020. De plus, le taux de chômage utilisé pour calculer leur admissibilité et le nombre de semaines pendant lesquelles elles avaient droit à des prestations était de 13,1 %, sauf si le taux de chômage dans leur région était plus élevé.

Cet indicateur supplémentaire montre le nombre de personnes qui étaient admissibles à l'assurance-emploi uniquement à la suite des changements apportés au programme.

Les prestataires d'assurance-emploi selon le secteur

Le secteur d'un prestataire d'assurance-emploi est déterminé en combinant les données administratives de l'assurance-emploi avec celles des relevés d'emploi. Dans le cas des prestataires qui ont reçu plus d'un relevé d'emploi au cours des 52 dernières semaines, les relevés d'emploi comptant le plus grand nombre d'heures sont utilisés. Si aucun renseignement sur le secteur n'est accessible, les renseignements sur le secteur sont considérés comme étant « non classifiés » pour le prestataire.

Nombre de prestataires d'assurance-emploi selon le nombre de mois de prestations d'assurance-emploi ou de la Prestation canadienne d'urgence au cours de la dernière année

Cet indicateur supplémentaire présente le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi ou la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pendant un nombre défini de mois au cours des 12 derniers mois.

Les **régions métropolitaines de recensement (RMR)** et les **agglomérations de recensement (AR)** sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Veuillez consulter la page [Classification géographique type de 2016 — Définitions](#) pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Disponibilité de données

Tableaux de données 14-10-0336 et 14-10-0337 : la production demeure suspendue à partir de la période de référence de décembre 2019 en raison de problèmes liés au codage des professions du fichier de données sources. Des travaux sont en cours pour trouver une solution et reprendre la publication des tableaux.

Tableaux de données 14-10-0004, 14-10-0005, 14-10-0007 et 14-10-0008 : la production de ces tableaux demeure suspendue à partir de la période de référence de mars 2020 parce qu'un fichier de données sources contient des enregistrements de demandeurs et de prestataires de la PCU qui n'ont pu être identifiés et exclus pendant le traitement.

Dans le tableau de données 14-10-0009, pour les périodes de référence allant de mars à septembre, les sous-agrégats du type de prestation parent « prestations régulières » ont été supprimés en raison de la qualité des données.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois de mars 2021 seront diffusées le 20 mai 2021.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Février 2020	Janvier 2021 ^P	Février 2021 ^P	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	446 490	1 480 630	1 533 680	53 050	1 087 190	3,6	243,5
15 à 24 ans	40 600	222 140	231 630	9 490	191 030	4,3	470,5
25 à 54 ans	279 040	891 010	916 010	25 000	636 970	2,8	228,3
55 ans et plus	126 850	367 470	386 030	18 560	259 180	5,1	204,3
Hommes	279 780	777 720	808 260	30 540	528 480	3,9	188,9
15 à 24 ans	28 480	121 410	127 560	6 150	99 080	5,1	347,9
25 à 54 ans	171 910	459 080	473 700	14 620	301 790	3,2	175,6
55 ans et plus	79 390	197 230	207 010	9 780	127 620	5,0	160,8
Femmes	166 710	702 910	725 420	22 510	558 710	3,2	335,1
15 à 24 ans	12 120	100 740	104 080	3 340	91 960	3,3	758,7
25 à 54 ans	107 130	431 930	442 320	10 390	335 190	2,4	312,9
55 ans et plus	47 460	170 240	179 030	8 790	131 570	5,2	277,2
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	32 150	45 320	55 290	9 970	23 140	22,0	72,0
15 à 24 ans	2 740	4 880	6 870	1 990	4 130	40,8	150,7
25 à 54 ans	17 370	23 830	29 540	5 710	12 170	24,0	70,1
55 ans et plus	12 040	16 610	18 880	2 270	6 840	13,7	56,8
Hommes	19 590	27 280	31 620	4 340	12 030	15,9	61,4
Femmes	12 550	18 040	23 670	5 630	11 120	31,2	88,6
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 570	9 990	10 730	740	3 160	7,4	41,7
15 à 24 ans	1 320	1 790	2 110	320	790	17,9	59,8
25 à 54 ans	3 790	4 920	5 200	280	1 410	5,7	37,2
55 ans et plus	2 470	3 280	3 420	140	950	4,3	38,5
Hommes	4 510	5 980	6 230	250	1 720	4,2	38,1
Femmes	3 060	4 020	4 500	480	1 440	11,9	47,1
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	25 470	43 620	45 670	2 050	20 200	4,7	79,3
15 à 24 ans	2 470	5 170	5 480	310	3 010	6,0	121,9
25 à 54 ans	15 130	25 630	26 680	1 050	11 550	4,1	76,3
55 ans et plus	7 880	12 820	13 510	690	5 630	5,4	71,4
Hommes	16 480	25 650	26 380	730	9 900	2,8	60,1
Femmes	8 990	17 970	19 290	1 320	10 300	7,3	114,6
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	29 890	45 300	50 120	4 820	20 230	10,6	67,7
15 à 24 ans	5 090	8 090	9 770	1 680	4 680	20,8	91,9
25 à 54 ans	15 240	23 110	25 480	2 370	10 240	10,3	67,2
55 ans et plus	9 560	14 100	14 870	770	5 310	5,5	55,5
Hommes	18 830	26 400	28 210	1 810	9 380	6,9	49,8
Femmes	11 060	18 910	21 910	3 000	10 850	15,9	98,1
Québec							
Les deux sexes	100 390	372 940	355 050	-17 890	254 660	-4,8	253,7
15 à 24 ans	6 900	53 910	51 050	-2 860	44 150	-5,3	639,9
25 à 54 ans	61 150	224 140	210 100	-14 040	148 950	-6,3	243,6
55 ans et plus	32 340	94 890	93 910	-980	61 570	-1,0	190,4
Hommes	64 880	207 890	201 350	-6 540	136 470	-3,1	210,3
Femmes	35 520	165 050	153 700	-11 350	118 180	-6,9	332,7
Ontario							
Les deux sexes	121 060	557 310	592 360	35 050	471 300	6,3	389,3
15 à 24 ans	9 360	89 480	94 680	5 200	85 320	5,8	911,5
25 à 54 ans	80 670	336 290	358 000	21 710	277 330	6,5	343,8
55 ans et plus	31 030	131 530	139 670	8 140	108 640	6,2	350,1
Hommes	70 840	264 730	283 830	19 100	212 990	7,2	300,7
Femmes	50 210	292 580	308 520	15 940	258 310	5,4	514,5

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Février 2020	Janvier 2021 ^P	Février 2021 ^P	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021
Manitoba							
Les deux sexes	15 380	51 010	50 280	-730	34 900	-1,4	226,9
15 à 24 ans	1 990	10 070	9 770	-300	7 780	-3,0	391,0
25 à 54 ans	10 010	29 340	28 650	-690	18 640	-2,4	186,2
55 ans et plus	3 370	11 600	11 850	250	8 480	2,2	251,6
Hommes	10 280	25 900	26 130	230	15 850	0,9	154,2
Femmes	5 090	25 110	24 150	-960	19 060	-3,8	374,5
Saskatchewan							
Les deux sexes	16 260	33 350	35 720	2 370	19 460	7,1	119,7
15 à 24 ans	1 890	4 710	5 250	540	3 360	11,5	177,8
25 à 54 ans	10 570	20 130	21 310	1 180	10 740	5,9	101,6
55 ans et plus	3 800	8 520	9 170	650	5 370	7,6	141,3
Hommes	11 560	19 700	21 190	1 490	9 630	7,6	83,3
Femmes	4 700	13 650	14 530	880	9 830	6,4	209,1
Alberta							
Les deux sexes	53 820	180 570	178 840	-1 730	125 020	-1,0	232,3
15 à 24 ans	5 010	26 330	26 380	50	21 370	0,2	426,5
25 à 54 ans	36 320	118 030	115 750	-2 280	79 430	-1,9	218,7
55 ans et plus	12 490	36 210	36 700	490	24 210	1,4	193,8
Hommes	35 650	101 330	101 340	10	65 690	0,0	184,3
Femmes	18 170	79 240	77 500	-1 740	59 330	-2,2	326,5
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	41 830	135 450	153 380	17 930	111 550	13,2	266,7
15 à 24 ans	3 560	16 930	19 440	2 510	15 880	14,8	446,1
25 à 54 ans	26 920	81 790	91 190	9 400	64 270	11,5	238,7
55 ans et plus	11 340	36 730	42 750	6 020	31 410	16,4	277,0
Hommes	25 440	69 640	78 560	8 920	53 120	12,8	208,8
Femmes	16 390	65 810	74 820	9 010	58 430	13,7	356,5
Yukon							
Les deux sexes	560	1 340	1 470	130	910	9,7	162,5
15 à 24 ans	50	150	160	10	110	6,7	220,0
25 à 54 ans	350	840	920	80	570	9,5	162,9
55 ans et plus	150	350	390	40	240	11,4	160,0
Hommes	370	790	850	60	480	7,6	129,7
Femmes	190	550	620	70	430	12,7	226,3
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	690	1 380	1 430	50	740	3,6	107,2
15 à 24 ans	60	150	140	-10	80	-6,7	133,3
25 à 54 ans	510	910	970	60	460	6,6	90,2
55 ans et plus	130	310	320	10	190	3,2	146,2
Hommes	450	850	880	30	430	3,5	95,6
Femmes	240	530	550	20	310	3,8	129,2
Nunavut							
Les deux sexes	450	730	810	80	360	11,0	80,0
15 à 24 ans	50	90	110	20	60	22,2	120,0
25 à 54 ans	340	540	600	60	260	11,1	76,5
55 ans et plus	60	100	100	0	40	0,0	66,7
Hommes	310	470	510	40	200	8,5	64,5
Femmes	140	260	290	30	150	11,5	107,1

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Tableau 2
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Février 2020	Janvier 2021 ^P	Février 2021 ^P	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	4 180	9 250	13 200	3 950	9 020	42,7	215,8
St. John's	4 180	9 250	13 200	3 950	9 020	42,7	215,8
Agglomérations de recensement	4 260	6 080	7 560	1 480	3 300	24,3	77,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	23 700	30 000	34 540	4 540	10 840	15,1	45,7
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 300	5 070	5 460	390	2 160	7,7	65,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 280	4 920	5 270	350	990	7,1	23,1
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	4 800	13 830	13 850	20	9 050	0,1	188,5
Halifax	4 800	13 830	13 850	20	9 050	0,1	188,5
Agglomérations de recensement	8 400	12 050	12 700	650	4 300	5,4	51,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	12 270	17 730	19 110	1 380	6 840	7,8	55,7
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	5 040	12 850	14 230	1 380	9 190	10,7	182,3
Moncton	2 580	6 530	7 200	670	4 620	10,3	179,1
Saint John	2 470	6 320	7 030	710	4 560	11,2	184,6
Agglomérations de recensement	6 480	10 070	11 440	1 370	4 960	13,6	76,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	18 370	22 380	24 450	2 070	6 080	9,2	33,1
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	52 120	267 460	252 130	-15 330	200 010	-5,7	383,7
Montréal	36 290	202 720	191 480	-11 240	155 190	-5,5	427,6
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	2 590	13 910	13 340	-570	10 750	-4,1	415,1
Québec	6 770	26 210	24 790	-1 420	18 020	-5,4	266,2
Saguenay	2 640	6 720	6 210	-510	3 570	-7,6	135,2
Sherbrooke	2 080	9 580	8 720	-860	6 640	-9,0	319,2
Trois-Rivières	1 760	8 330	7 590	-740	5 830	-8,9	331,3
Agglomérations de recensement	12 850	36 840	34 610	-2 230	21 760	-6,1	169,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	35 420	68 640	68 310	-330	32 890	-0,5	92,9
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	89 270	465 770	493 620	27 850	404 350	6,0	453,0
Barrie	1 990	8 550	8 810	260	6 820	3,0	342,7
Bellefleur	1 180	4 110	4 130	20	2 950	0,5	250,0
Brantford	1 520	6 710	6 920	210	5 400	3,1	355,3
Grand Sudbury	2 290	5 980	6 650	670	4 360	11,2	190,4
Guelph	1 170	5 120	5 500	380	4 330	7,4	370,1
Hamilton	5 840	28 240	27 480	-760	21 640	-2,7	370,5
Kingston	1 480	6 820	6 590	-230	5 110	-3,4	345,3
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4 550	19 850	20 120	270	15 570	1,4	342,2
London	4 300	18 970	20 180	1 210	15 880	6,4	369,3
Oshawa	3 850	15 530	17 020	1 490	13 170	9,6	342,1
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	5 570	36 810	37 550	740	31 980	2,0	574,1
Peterborough	1 100	4 020	4 120	100	3 020	2,5	274,5
St. Catharines–Niagara	4 400	28 720	30 680	1 960	26 280	6,8	597,3
Thunder Bay	1 670	5 170	5 600	430	3 930	8,3	235,3
Toronto	44 880	257 890	270 180	12 290	225 300	4,8	502,0
Windsor	3 470	13 270	22 090	8 820	18 620	66,5	536,6
Agglomérations de recensement	13 460	42 320	45 720	3 400	32 260	8,0	239,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	18 330	49 210	53 010	3 800	34 680	7,7	189,2

Tableau 2 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Février 2020	Janvier 2021 ^P	Février 2021 ^P	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021	Janvier à février 2021	Février 2020 à février 2021
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 320	35 120	34 150	-970	26 830	-2,8	366,5
Winnipeg	7 320	35 120	34 150	-970	26 830	-2,8	366,5
Agglomérations de recensement	1 400	3 850	3 710	-140	2 310	-3,6	165,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	6 650	12 040	12 410	370	5 760	3,1	86,6
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	5 910	15 080	16 250	1 170	10 340	7,8	175,0
Regina	2 210	6 490	6 920	430	4 710	6,6	213,1
Saskatoon	3 700	8 600	9 330	730	5 630	8,5	152,2
Agglomérations de recensement	2 900	6 520	7 000	480	4 100	7,4	141,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	7 450	11 750	12 480	730	5 030	6,2	67,5
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	36 560	131 060	130 000	-1 060	93 440	-0,8	255,6
Calgary	16 710	60 040	59 560	-480	42 850	-0,8	256,4
Edmonton	18 700	67 970	67 350	-620	48 650	-0,9	260,2
Lethbridge	1 150	3 050	3 100	50	1 950	1,6	169,6
Agglomérations de recensement	7 440	23 680	23 150	-530	15 710	-2,2	211,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 830	25 820	25 690	-130	15 860	-0,5	161,3
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	20 660	89 960	102 060	12 100	81 400	13,5	394,0
Abbotsford–Mission	1 710	4 050	5 380	1 330	3 670	32,8	214,6
Kelowna	2 270	5 870	6 740	870	4 470	14,8	196,9
Vancouver	14 530	71 690	80 560	8 870	66 030	12,4	454,4
Victoria	2 160	8 360	9 380	1 020	7 220	12,2	334,3
Agglomérations de recensement	11 930	26 360	29 560	3 200	17 630	12,1	147,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 230	19 130	21 760	2 630	12 530	13,7	135,8

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2016.

Source(s) : Tableau 14-10-0322-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0006-01](#), [14-10-0009-01](#) à [14-10-0011-01](#) , [14-10-0137-01](#), [14-10-0322-01](#), [14-10-0323-01](#), [14-10-0343-01](#), [14-10-0344-01](#) et [14-10-0346-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des statistiques de l'assurance-emploi, veuillez consulter le *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* ([73-506-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).